



## **Politique anti-blanchiment d'argent**

Le blanchiment d'argent est le processus par lequel des sommes d'argent obtenues criminellement sont réinvesties dans le système économique et financier, sans lien évident avec son origine criminelle, afin d'en dissimuler la provenance. En empêchant le blanchiment d'argent, les mouvements des fonds provenant d'activités criminelles sont inhibés. Cela réduira la disponibilité des fonds utilisés pour des activités terroristes.

atujob considère le blanchiment d'argent comme une infraction pénale grave, et en tant que telle, est conforme aux exigences réglementaires destinées à prévenir et empêcher le blanchiment d'argent.

Merci de noter qu'atujob se réserve le droit de refuser une opération à tout moment s'il y a des soupçons de lien avec le blanchiment d'argent ou toute autre activité criminelle. De plus, atujob sera tenu de signaler toute activité suspecte, et en conformité avec les règlements, il lui est interdit de le révéler au client.

En nous fournissant une fausse identité ou coordonnées, nous considérerons cela comme un abus de nos services. Nous sommes légalement tenus d'effectuer un rapport des délits aux autorités compétentes, et en tant que tel, vous pouvez faire l'objet d'une enquête criminelle.

Pour de plus amples détails : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19970427/index.html>

